

vicaires ne font qu'une personne avec l'évêque, en sorte qu'en recevant M. Lafèche, vous recevrez Monseigneur de Saint-Boniface, et si votre cœur allait vous dire que non, je commande à votre foi de lui dire que oui (1).” “Toujours est-il que vous verrez un de mes meilleurs amis et un bien digne et bien zélé missionnaire: priez beaucoup pour que le bon Dieu lui rende la santé et nous le renvoie au printemps (2).”

Le jeune Evêque n'avait cessé depuis son sacre d'avoir des négociations avec Mgr Bourget pour établir des Frères enseignants à la Rivière-Rouge. Ses ardents désirs avaient été accomplis pendant l'été: trois Frères des Ecoles chrétiennes arrivèrent à Saint-Boniface avec le convoi qui amena le P. Grandin et le F. Bowes. “L'arrivée des Frères des Ecoles chrétiennes, écrit-il à l'archevêque de Québec, est pour moi la source de bien des consolations et d'un vif espoir de voir le bien s'augmenter (3).” Mgr Taché partagea avec eux son logement et sa table; l'école se faisait dans une salle de l'évêché. L'année suivante, (4) Mgr commença à leur bâtir “une belle et spacieuse maison” de 60 pieds par 34, “dans laquelle 58 garçons” recevaient “leur éducation en 1858 (5).” Cette maison a porté successivement les noms de *collège*, *vieux collège* et *Académie Provencher*. Elle a reçu en différents temps diverses transformations et sert aujourd'hui (1904), comme à son origine, d'école vrimaire pour les petits garçons de Saint-Boniface.

Arrivée des  
Frères des  
Ecoles chré-  
tiennes.

Remarquons-le en passant, cet établissement fut le fruit de la charité de l'évêque et de la ville de Montréal. “En 1852, un incendie épouvantable détruisit une portion considérable de la

(1) *Saint-Boniface*, 13 novembre 1843. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 56.

(2) *Ibid.*

(3) *Saint-Boniface*, 13 novembre 1854.

(4) “Nous avons commencé cette semaine la construction de leur maison.” — Lettre à sa mère, 1er juin 1855.

(5) Lettre de Mgr Taché à M. Dawson, 9 février 1858. Nous parlerons plus loin de cette lettre.

ville. Les fidèles de Montréal, avertis par leur premier pasteur de fléchir par de bonnes œuvres le courroux du ciel qui venait de les frapper d'une façon si terrible, voulant ensuite remplir une des conditions exigées par le Souverain Pontife pour se procurer la grâce du jubilé, firent en faveur de la Rivière-Rouge une collecte qui s'éleva à la somme de £364 (près de 10.000 fr.) et qui devait être employée à fonder une école (1)."

Commence-  
ments des  
paroisses de  
St-Norbert  
et de  
St-Charles.

Jusqu'ici une seule paroisse existait auprès de Saint-Boniface, la paroisse de Saint-François-Xavier, alors desservie par MM. Thibault et Bourassa, qui y résidaient. En 1854, une nouvelle paroisse commence à se former, à deux lieues de Saint-Boniface, la paroisse de la rivière Sale ou Saint-Norbert. Cette année-là en effet, écrit M. Lafèche, "les premiers matériaux y sont réunis pour la construction d'une église et d'un presbytère (2)." Mgr Taché écrit à sa mère le 1er juin 1855: "La semaine prochaine, on commencera les travaux d'une église pour une nouvelle paroisse (3)." Il parle là de Saint-Norbert. Un prêtre de l'évêché s'y rendait dès lors de temps en temps pour y faire le service divin.

En 1854 aussi, écrit M. Lafèche, on construisit auprès de la rivière Esturgeon, ou à Saint-Charles, un petit presbytère destiné à servir provisoirement de chapelle (4); mais quatre ans plus tard, Mgr Taché atteste qu'il n'y a encore, à Saint-Charles, ni presbytère, ni église, ni école (5): les premiers développements de cette nouvelle paroisse furent en effet très lents. Un prêtre y allait dire la messe de temps en temps de Saint-François-Xavier.

Correspondance  
avec sa mère.

En revenant à Saint-Boniface, Mgr Taché s'était rapproché

(1) Lettre du 9 février 1858.

(2) M. Lafèche, *Etat général des Missions du Diocèse de Saint-Boniface, territoire de la Rivière-Rouge*, 9 avril 1854. — Archives de l'archevêché de Saint-Boniface.

(3) *Saint-Boniface*, 1er juin 1855. — N° 50 de la Collection de M. de la Broquerie-Taché.

(4) M. Lafèche, *Etat général.....*

(5) Lettre précédemment mentionnée à M. Dawson, 9 février 1858.

du Canada, de ce Canada si cher, où était cette mère qu'il aimait d'un immense amour et dont la pensée l'accompagnait partout. Nous avons encore les lettres qu'il lui écrivit le 13 novembre, et le 19 décembre 1854, le 2 janvier, le 12 mars, le 26 mai, et le 1er juin 1855 (1). Il lui donne les détails qui peuvent l'intéresser et l'édifier sur ses occupations, sur ses missionnaires, sur les bonnes Sœurs Grises, sur les Frères des Ecoles chrétiennes, sur les cérémonies saintes, sur les maladies et les morts survenues à la Rivière-Rouge, sur les progrès de l'œuvre de Dieu à Saint-Boniface et dans les missions. L'âme si délicate du prélat se répand souvent en effusions de tendresse envers sa mère.

“Aujourd'hui que je suis à même de contempler les misères de la vie, lui dit-il, je comprends les larmes, les inquiétudes et les chagrins que j'ai dû vous causer, trop heureux de pouvoir vous en dédommager un peu par les consolations que votre tendresse veut bien goûter dans les rapports qui nous unissent malgré les distances (2).”

“Bonne année, Maman. Oui, bonne et bonnes années : encore un jour de l'an loin de vous, mais encore un jour de l'an proche de vous par une affection toute spéciale et toute filiale (3).” “Le courrier est à la veille de partir et je ne vous ai pas encore écrit. Je ne le manquerai pas : pourtant il vous dira du moins que votre Alexandre vous aime toujours, qu'il se porte bien et qu'il est heureux, presque autant qu'un évêque peut l'être, car les gros bonnets sont toujours les plus pesants et les plus fatigants (4).” “Priez bien, je vous en conjure, pour le pauvre peuple confié à mes soins. Hélas ! je crains que mon indignité ne soit la cause de sa perte. Bonne Mère, demandez pour moi à Dieu les vertus qui font les saints évêques et le zèle qui fait les missionnaires. Priez bien pour Alexandre, le plus indigne des évêques et peut-être le plus affectueux des fils (5).”

(1) Collection de M. la Broquerie-Taché.

(2) Lettre du 19 décembre 1854.

(3) Lettre du 2 janvier 1855.

(4) Lettre du 13 mars 1855.

(5) *Ibid.*

“ Je n'ai que le temps de vous dire un seul mot, le mot du cœur, bien souvent répété, mais toujours doux à dire et à entendre. Ce mot c'est celui qu'un fils ne saurait assez répéter à la mère qu'il chérit. Oui, bonne Maman, votre Alexandre vous aime toujours et partout (1). ”

Nous serons plus sobre à l'avenir de ces sortes de citations ; mais nous avons cru jusqu'ici nécessaire d'en faire quelques-unes. Le monde en effet, qui est l'égoïsme même, accuse volontiers les religieux et même les saints de ne pas aimer leurs proches ; il est bon de lui montrer que les cœurs les plus généreux pour Dieu sont les plus tendres envers tous ceux auxquels ils sont unis par la nature.

Quelques observations.

Tous les missionnaires et les religieuses de l'Ouest partageaient le respect et la sainte tendresse de leur Evêque pour sa mère. Beaucoup de missionnaires passaient à Boucherville en allant de la France ou du Canada dans le diocèse de Saint-Boniface ou en revenant. Les Oblats, les Sœurs Grises lui écrivaient quelquefois, en l'appelant leur mère ou leur grand'mère.

De son côté, elle suivait dans le plus grand détail l'évangélisation des immenses pays confiés à son fils ; elle savait le nom de tous les missionnaires, de la plupart des Frères convers et des religieuses ; tout ce qui se faisait à la Rivière-Rouge était connu à Boucherville ; c'était le thème ordinaire des conversations, comme des pensées intimes. Cette grande chrétienne, qui employait chaque jour de longs moments à la prière, portait devant Dieu “ la sollicitude ” de son fils et “ de toutes les églises ” confiées à celui-ci. Qui dira toutes les bénédictions divines, spirituelles et temporelles, descendues par la puissance de cette continuelle et fervente intercession, sur les ouvriers de l'Evangile et sur leur œuvre de salut ? La divine Vierge a été laissée longtemps à la terre, après l'Ascension du Sauveur, pour former l'Eglise naissante par la toute-puissance de sa prière et d'une influence profonde, quoique privée ; Madame Taché a eu, croyons-

(1) Lettre du 26 mai 1855.

nous, et a saintement rempli une mission semblable à l'égard des Eglises en formation dans l'immense Ouest canadien.

Admirons dans l'union de ces deux vies les mystères de la miséricorde divine sur ces pays d'un grand avenir. Mgr Taché en se donnant à ces pays, a conservé l'existence à sa mère; cette existence prolongée est un don continué fait aux mêmes contrées; le fils est à la mère, la mère est au fils, et tous les deux ne vivent que pour faire de l'Ouest une terre catholique: double vocation qui se confond par l'origine et par la fin, rappelant, nous le répétons, l'union du Fils de Dieu lui-même et de sa sainte Mère.

A Saint-Boniface, le prélat se trouvait plus près aussi de la France, de cette France chérie où était celui qu'il vénérât le plus en ce monde, le généralissime dont il se regardait lui-même comme un officier. Il y eut, pendant son séjour à Saint-Boniface, six courriers qui en partirent pour l'Atlantique: à chacun d'eux (1) il confia une lettre pour "soulager son cœur (2)."

Correspondance  
avec Mgr de  
Mazénod.

Il lui parle, à lui aussi, avec tendresse, comme au plus aimé des pères. "L'amour ne se paie que par l'amour, lui dit-il; acceptez, je vous en prie, celui du plus indigne de vos enfants (3)." "Votre cœur vous dit assez que je vous aime, et le mien m'assure que je vous aimerai toujours (4)." "Permettez à votre enfant de se prosterner à vos pieds pour recevoir votre bénédiction, pour baiser cette main chérie qui a fait couler sur mon front l'huile sainte (5)."

Il lui demande des directions: Quand est-il tenu de réunir ses deux conseillers? Est-il toujours tenu de suivre leurs avis? Si un conseiller est absent, l'avis de l'autre prévaut-il sur le sien? Si les deux conseillers sont absents, ne peut-il prendre des

(1) Lettres du 14 novembre 1854; du 18 décembre 1854; du 9 février 1855; du 11 mars 1855; du 10 mai 1855; du 4 juin 1855. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(2) Lettre du 14 novembre 1854.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Lettre du 10 mai 1855.

décisions importantes? Ces résolutions seront-elles annulées si les conseillers les désapprouvent ensuite? Appellera-t-il dès maintenant les Jésuites, pour lesquels il professe une si grande estime?

Il le presse surtout de lui envoyer des missionnaires. "Vous me reprochez, Monseigneur, de laisser nos Pères seuls. Souffrez que je dise que c'est à V. G. qu'il faut adresser ce reproche, et non pas à moi. J'ose espérer que nous sommes à la veille de ne pas le mériter l'un et l'autre (1)." "Quelque peu aimable que je sois, si je pouvais me diviser en quatre, j'offrirais volontiers un de mes quartiers à chaque station. Mais impossible: quoique mon cœur soit partout, mon corps ne peut être qu'à une seule place. Au nom de la tendresse que vous avez pour tous vos enfants, ne nous laissez pas plus longtemps sans secours (2)." "Veuillez, Monseigneur, ne pas être surpris si je crie misère, si je sollicite à temps et à contre temps un secours qui m'est si nécessaire (3)."

Le prélat attendait quelque lettre de ceux qu'il aimait; mais, écrit-il le 11 mars 1855, "je suis ici depuis plus de quatre mois, et, quoique nous ayons eu plusieurs courriers, je n'ai pas reçu un seul mot des personnes avec lesquelles je suis en correspondance (4)."

Il avait surtout besoin de recevoir des lettres du vénérable Supérieur général des Oblats. Il était venu à la Rivière-Rouge précisément "pour régler plus facilement les affaires de" son "pauvre diocèse"; il s'était "flatté que de nombreuses lettres" lui "faciliteraient l'accomplissement de" son "important devoir". Aussi c'était "une déception" pour lui "de n'en recevoir aucune (5)". Lorsqu'un courrier était annoncé, il reportait sur lui ses espérances: "J'attends ce bonheur", de recevoir

(1) Lettre du 10 mai 1850.

(2) Lettre du 9 février 1855.

(3) Lettre du 4 juin 1855.

(4) Lettre du 11 mars 1855.

(5) *Ibid.*

Quelques  
peines:  
1. Pas de ré-  
ponses à ses  
lettres.

une lettre de vous, lui dit-il, " plus que jamais la semaine prochaine : un courrier doit arriver, et je ne puis point croire que cette fois encore je serai trompé dans mon attente : il me tarde de savoir quelle décision vous aurez prise par rapport à nos chères missions et quel secours vous vous proposez de nous envoyer cette année (1)." Il reçut en effet, par ce courrier, de Mgr de Mazenod, une lettre datée de Rome, mais très laconique, qui ne l'éclairait sur aucune de ses incertitudes. L'Evêque devra se remettre en voyage et retourner dans les missions du nord sans avoir reçu les lettres qu'il attendait.

Il nous est facile de nous représenter la peine dont cette privation affligea son cœur si sensible dans le grand isolement où se trouvait alors la colonie de la Rivière-Rouge, et dans l'isolement plus grand auquel il allait être condamné pendant une nouvelle visite des missions éloignées.

D'autres peines, plus graves, l'affligèrent pendant son séjour à Saint-Boniface. Il voyait quelques-uns de ses frères en religion garder leurs préventions et leur défiance à son égard, l'accuser de partialité pour les missionnaires de nationalité canadienne, lui reprocher de ne pas se soucier assez des intérêts de sa Congrégation et spécialement de ne ménager aucun pied-à-terre à ses frères en religion, qui, après avoir consumé leurs forces et usé leur santé dans une vie excessivement pénible, n'avaient aucun asile pour s'y retirer et y soigner leurs infirmités, et qui, lors d'un changement d'évêque, pouvaient être brusquement renvoyés du diocèse, sans recevoir même l'argent nécessaire à leur voyage (2).

2. Plaintes et reproches de quelques frères.

Ces plaintes l'affectaient sensiblement, en attribuant à un défaut d'affection de sa part ce qui tenait à une situation qu'il ne pouvait changer.

Cependant un de ses prêtres, M. Bourassa vint lui demander son congé pour retourner dans le Canada. L'Evêque ne put lui

3. Départ de M. Bourassa.

(1) Lettre du 11 mars 1855.

(2) Notes à nous communiquées par Mgr Grandin.

persuader de demeurer plus longtemps au service des missions de la Rivière-Rouge et dut lui permettre de partir. Il avait si peu d'ouvriers pour l'immense moisson que le père de famille lui avait confiée. Cette demande et ce départ firent à son cœur une douloureuse blessure.

Une autre affaire vint lui créer les plus vives inquiétudes en menaçant l'œuvre qui lui était peut-être la plus chère.

Un concile de Québec, auquel Mgr Provençier n'avait pu assister et dans lequel il n'avait point été représenté, avait décidé que les Sœurs Grises de chaque diocèse canadien feraient une congrégation indépendante sous l'autorité de l'évêque: ce qui permettrait à chaque évêque de les mieux adapter aux besoins particuliers de son diocèse. A la suite de ce décret, la maison mère de Montréal écrivit aux Sœurs de la Rivière-Rouge qu'elles pouvaient ou demeurer dans le pays où elles étaient, ou revenir à leur berceau, mais que la maison mère ne pouvait plus désormais pourvoir au recrutement des maisons situées en dehors du diocèse de Montréal. Or le diocèse de Saint-Boniface, peuplé presque exclusivement de métis et de sauvages, n'était point assez avancé dans la vie et la civilisation chrétienne, pour qu'on pût y trouver un nombre suffisant de vocations religieuses: le couvent de Saint-Boniface était donc condamné à disparaître, d'autant plus vite même que plusieurs des religieuses qui y étaient se croyaient obligées de rentrer à la maison mère.

On ne saurait dire quelles poignantes inquiétudes et quels ennuis mortels affligèrent le grand Evêque; car il voyait dans les Sœurs Grises les auxiliaires nécessaires de l'évêque et du prêtre, les institutrices intelligentes et dévouées qui formaient l'enfance à la vie chrétienne et à la vie civilisée, les infirmières et les hospitalières qui en soignant les corps, guérissaient les âmes et les portaient à la vertu et à la piété. Aussi il multiplia les sollicitations pour arrêter les effets désastreux du décret qui rompait les liens entre le couvent de Saint-Boniface et l'Hôpital général de Montréal. Enfin, grâce au zèle tout apostolique de Mgr Bourget, les deux maisons de Montréal et de Saint-Boniface firent une union qui sauva de la ruine celle de Saint-Boniface:

4. Pêril de ruine entière pour les couvents de la Rivière-Rouge.

le couvent de Saint-Boniface demeura sous l'autorité de la *Supérieure* de l'Hôpital général de Montréal, avec une supérieure locale, qui prit le titre de *vicaire* de la première (1).

L'évêque doit avant tout son cœur, son temps et ses soins à l'Église principale dont il a le titre. Ainsi l'a toujours compris Mgr Taché. Ministère à St-Boniface.

A peine a-t-il pris possession de son trône, il se met en retraite avec ses frères en religion, ainsi qu'avec les prêtres séculiers voisins, MM. Thibault et Bourassa, pour se retremper avec eux dans la vie spirituelle. Le P. Bermond prêche la retraite; l'Évêque assiste à toutes les instructions et en retire, disait-il au P. Grandin, "un grand profit pour son âme." Retraite annuelle.

Chaque année Mgr Taché aura soin de se donner à lui-même et de procurer à tous ses prêtres les grâces d'une bonne retraite. Lui-même en donnera souvent les instructions; quand il ne sera pas le prédicateur, il sera l'auditeur le plus attentif.

Il y avait alors à Saint-Boniface plus de mille habitants (2). L'Évêque voulut, pendant son premier séjour, visiter ses ouailles. "J'ai commencé, écrit-il à sa mère le 2 janvier, la visite de toutes les maisons catholiques de la Rivière-Rouge. Cela va me prendre un peu de temps; mais je connaîtrai mieux ceux au bonheur desquels je suis obligé de pourvoir: le bon pasteur doit connaître ses brebis (3)." Il visita en effet toutes les familles, "les plus pauvres comme celles qui étaient plus à l'aise (4)." Visite de toutes les familles.

(1) Notes de Mgr Grandin.

(2) Mgr Taché, dans la lettre à M. Dawson que nous avons déjà citée, porte à 1,400 le nombre des habitants trois ans après, en 1858.

D'après un recensement fait par la Compagnie de la baie d'Hudson, la colonie d'Assiniboïa renfermait, en 1856, 1,095 familles, dont 513 catholiques et 583 protestantes, comptant une population de 6,691 personnes. Il y avait 933 maisons, 1,191 étables, 409 granges, 8,806 acres en culture, 2,681 chevaux, 9,619 bêtes à cornes, 1,245 moutons, 4,929 cochons, 590 charrues, 18 moulins à vent, 9 moulins à eau, 1 moulin à carder, 8 moulins à battre, 2 moissonneuses, 2,108 charrettes. — (Recensements recueillis par le Dr Taché, frère de Mgr Taché, dans le *Métis*, n° du 22 juin 1876).

(3) Lettre du 2 janvier 1855. — Collection de M. de la Broquerie-Taché.

(4) Notes que nous ont fournies les Sœurs Grises de Saint-Boniface, d'après leur Chronique.

Il y eut beaucoup de malades à Saint-Boniface cet hiver-là. Le dévoué prélat administra les derniers sacrements à un grand nombre d'entre eux (1). Beaucoup d'enfants moururent au printemps : il bénissait lui-même les fosses où on déposait leurs corps innocents et rendait visite aux familles affligées (2).

Le bon pasteur connaît toutes ses brebis.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, Mgr Taché connut en détail toutes les personnes de Saint-Boniface, canadiens, métis ou sauvages, hommes ou femmes, enfants ou vieillards. Chaque chef de famille le mettait au courant non seulement de ses affaires spirituelles, mais de ses affaires temporelles.

“ Il s'intéressait, dit un témoin qui a vécu de longues années dans son intimité, il s'intéressait à chaque famille, à chacun des enfants, qu'il connaissait tous par leurs noms : progrès aux écoles, début dans une carrière, succès dans la vie, rien ne le laissait indifférent. Consulté souvent au sujet des unions matrimoniales, il donnait de sages et judicieux conseils qui étaient généralement suivis (3). ”

Il accordait à tous, avec une inépuisable prodigalité, son temps, son intelligence et surtout son cœur, souvent aussi l'argent, les vêtements et les vivres.

Nous ne croyons pas qu'au XIXe siècle, il s'est rencontré, dans le monde entier, un prélat qui ait connu avec plus de détail toutes les familles de sa cité épiscopale, ait partagé plus intimement les peines et les joies de toutes ses ouailles, ait été, à un degré supérieur, le conseiller et le guide de tous.

Il avait des attentions continuelles et de toutes sortes pour ses chères Sœurs Grises, les seules religieuses établies à la Rivière-Rouge ; il visitait souvent leur école, leur orphelinat ; il les voulait saintes et travaillait avec un zèle actif à leur en procurer les moyens ; il s'occupait de leurs affaires temporelles, s'enquérant à tout instant si elles avaient le nécessaire, partageant au besoin avec elles le pain de sa table.

(1) *Chronique des Sœurs Grises.*

(2) *Ibid.*

(3) L'hon. juge Dubuc, *Mémoire manuscrit sur Mgr Taché.*

Il était vraiment évêque, dans toute la plénitude du mot, époux de son Eglise, chef, pasteur et père de tous ses membres, les plus humbles comme les plus élevés. Ainsi est-il à la force de l'âge, le premier hiver qu'il passe à la Rivière-Rouge; ainsi demeurera-t-il dans les infirmités de la vieillesse et jusqu'à la mort.

Sa grande et continuelle préoccupation était le salut des âmes. "On le voyait, par les froids les plus rigoureux, parcourir la campagne, cherchant les brebis perdues pour les ramener au bercail. Un jour qu'il rentrait dans son palais tout transi de froid, on lui apprend que N., pécheur scandaleux, est dangereusement malade. Tout aussitôt l'infatigable pasteur se remet en route pour aller arracher cette âme à l'enfer. On pourrait citer une multitude de traits du même genre (1)."

Quelques détails sur sa charité.  
1. Zèle pour les âmes.

"Que de particuliers, que de familles doivent à son zèle d'être demeurés catholiques ou d'être revenus de leurs égarements! Un grand nombre de protestants ont abjuré l'hérésie et sont devenus de bons catholiques, attirés par ses manières insinuantes, touchés de l'onction de sa pénétrante éloquence (2)."

Ce zèle apostolique le porta cette année-là à établir à la Rivière-Rouge la société de tempérance pour arracher son peuple à la grande plaie de l'ivrognerie, si redoutable dans les climats froids. "C'est pour moi une bien grande consolation, écrit-il, de voir l'extension de cette société: j'espère que notre peuple va se régénérer en faisant ce généreux sacrifice (3)." Il établit à la même époque l'*adoration perpétuelle du Saint-Sacrement* pour rattacher davantage les âmes à la source de vie, et leur faire rechercher "le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges (4)." "J'espère, de cette institution, disait-il, des fruits abondants de salut (5)."

(1) Notes des Sœurs Grises.

(2) Notes des Sœurs Grises.

(3) Lettre à sa mère, *Saint-Boniface*, 12 mars 1855.

(4) *Ibid.*

(5) Lettre à sa mère, 12 mars 1855.

2. Sollicitude  
pour l'en-  
fance.

Les enfants pauvres, orphelins, exposés à tomber entre les mains des protestants, étaient les objets d'une sollicitude capable de tous les dévouements. Que de fois on vit ce bon père revenir ayant dans sa voiture jusqu'à trois et quatre enfants sales et déguenillés qu'il avait ramassés ici où là! Sûr de trouver toujours dans les dignes émules de sa charité, ses chères Sœurs Grises, des mères compatissantes pour tous les infortunés, il arrivait tout joyeux à leur convent, pour déposer entre leurs mains, disait-il plaisamment, "la nichée de son cœur."

L'éducation de la jeunesse, comme nous l'avons déjà remarqué, était l'objet de ses constantes sollicitudes. Dans "ce bon vieux temps" de la Rivière-Rouge, "temps de justice et de liberté, les écoles catholiques sont sous le contrôle bienfaisant autant que souverain de l'évêque: les pouvoirs publics, comme les vœux des particuliers, les placent sous sa surveillance paternelle. Il visite souvent lui-même les écoles, connaît tous les élèves par leurs noms, les interroge tous, examine tous les cahiers. Lorsqu'il est à Saint-Boniface lors des examens, il quitte toutes ses autres occupations, quelque importantes qu'elles soient, et les préside du commencement à la fin. Avec quelle joie il constate que son zèle pour l'éducation est compris et secondé! Comme sa joie fait épanouir tous les visages et encourage les maîtres et les élèves! Dans sa correspondance, il annonce les résultats des examens, comme la grande nouvelle de la Rivière-Rouge. "Nos écoles vont bien, écrit-il à sa mère à la suite d'un examen à l'époque où nous sommes. J'ai eu la consolation aux examens de voir les progrès étonnants qu'ont faits nos enfants. L'arrivée des Frères fait époque dans notre histoire (1)."

Nous avons souvent eu l'occasion de parler de l'attachement de Mgr Taché pour sa mère. Son dévouement à l'enfance était tout pénétré du souvenir de sa mère et de la reconnaissance qu'il lui devait: "Quand je rencontre des enfants qui ont de bons parents, lui écrivait-il, je remercie le ciel de m'en avoir donné de

(1) Lettre du 1er juin 1855 — Collection de M. de la Broquerie-Taché.

tels que je n'ai rien à envier à qui que ce soit. Quand au contraire, j'ai l'occasion de reconnaître les tristes effets d'une mauvaise éducation de famille, il me semble que je suis entre vos bras, vous qui avez tant veillé sur mon bonheur, tant pleuré, tant prié et tant souffert pour me le procurer (1). ”

Tous ceux qui souffraient excitaient aussitôt sa compassion. Si en hiver, il rencontrait une vieille femme transie de froid, il la faisait monter dans sa voiture, l'enveloppait avec soin dans ses fourrures et allait la descendre à la porte de sa cabane. Une pauvre sauvagesse, objet un jour de cette faveur, s'en allait disant partout : “ Ce n'est pas la Dame du Gouverneur qui peut, comme moi, embarquer dans la voiture de Monseigneur et être conduite par ce grand personnage jusqu'à la porte de sa demeure. ”

3. Compassion pour tous les souffrants.

“ Monseigneur donnait toujours dans son propre palais l'hospitalité à quelques vieillards infirmes et délaissés auxquels il portait un tendre intérêt. Il les visitait souvent et leur portait son propre dessert ou bien du tabac, des pipes, etc. Qu'on juge du bonheur de ces heureux pauvres. Durant leurs maladies, il multipliait ses visites (2).

Une femme rongée à la figure par un cancer hideux et infect était la pénitente préférée du grand Evêque, qui l'admettait dans ses appartements avec une bonté touchante (3). Comme elle demeurait assez loin de l'église, le prélat lui dit de venir coucher à l'évêché quand elle devait s'approcher des sacrements. Or un jour d'hiver, elle se présente pour passer la nuit à l'évêché, on lui dit qu'on n'avait pas de couverture à lui donner pour son lit, et on l'invita à en aller chercher une dans une maison voisine. Mais elle savait que tout le monde croyait son mal contagieux et répugnait à lui prêter des objets ou à lui donner l'hospitalité. Elle se résolut donc à retourner chez elle. Comme

(1) *Rivière-Rouge*, 12 février 1858. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 66.

(2) Notes des Sœurs Grises.

(3) Cette personne vit encore et est guérie : elle est à Prince-Albert.

elle s'en allait, elle rencontra le bon prélat qui lui demanda où elle portait ainsi ses pas. La malade lui raconta son aventure. " Venez, lui dit ce tendre père tout ému; je vous trouverai bien une couverture." Il monta dans sa chambre, prit la couverture qui était sur son lit et la rapporta à la vieille femme, en lui disant: "Voici qui est chaud, vous serez bien, priez pour moi", et il se déroba vite à ses remerciements. La pauvre malade se mit à fondre en larmes de confusion et de reconnaissance (1).

Le compatissant Evêque s'intéressa aux enfants de cette malheureuse, mais vertueuse chrétienne. Il plaça ses trois filles à l'orphelinat des bonnes Sœurs Grises, prit son fils à l'évêché, et comme l'enfant avait des dispositions pour l'étude, il l'envoya faire son cours classique dans son cher collège de Saint-Hyacinthe où il avait été élevé.

Le prélat a rendu le même service à plusieurs autres jeunes gens. Il a souvent pris son nécessaire pour procurer le bienfait d'une instruction supérieure à des adolescents pauvres, mais donnant des espérances (2).

Afin de multiplier ses aumônes, il vivait lui-même dans la plus stricte économie. Toutes les personnes de l'évêché s'étudiaient à imiter son esprit de pauvreté et s'interdisaient soigneusement toutes les dépenses qui n'étaient pas rigoureusement nécessaires. Mgr Grandin raconte que c'est pendant ce premier séjour de l'Evêque à la Rivière-Rouge, qu'on cessa d'user de sucre à sa table. Les missionnaires eux-mêmes demandèrent à prendre le thé sans sucre; un seul des commensaux protesta: c'était un Frère des Ecoles chrétiennes qui abandonna plus tard son saint état et se maria. On continua de mettre le sucrier devant ce Frère jusqu'à son départ; ensuite, il ne parut plus sur la table. Mgr Taché et tous les autres convives n'usaient de sucre qu'aux grandes fêtes. Cette pratique de pauvreté et de mortification dura de longues années, pendant vingt-cinq ans environ, à l'é-

(1) Notes des Sœurs Grises.

(2) Notes des Sœurs Grises.

vêché de Saint-Boniface, jusqu'à ce qu'un économiste crut que les progrès de la civilisation demandaient la présence quotidienne du sucrier sur la table (1).

Mgr Taché était le suprême consolateur de tous les affligés, la providence de tous les malheureux. Sa bonté était si connue, qu'on recourait à lui dans toutes les nécessités, de quelque nature qu'elles fussent, la nuit comme le jour. Par une nuit froide et ténébreuse d'automne, un homme vient frapper à la porte de l'évêché. Monseigneur se lève et va ouvrir: "Qu'y a-t-il, mon ami?" — "Je viens vous demander, Monseigneur, de me prêter un fanal, pour aller à la recherche de N... qui tarde à rentrer chez lui, ce qui fait que sa femme s'alarme sans bon sens." C'était une famille canadienne récemment arrivée à la Rivière-Rouge qui avait une grande peur des sauvages. L'Evêque va chercher la lanterne, y met lui-même de la bougie, l'allume et la remet au solliciteur en lui disant de l'attendre un instant: "J'irai avec vous, dit-il, pour rassurer cette femme désolée qui croit sans doute son mari mangé par les sauvages." Monseigneur part en effet; sa présence et ses paroles rassurantes calment les angoisses de la pauvre femme, qui ne sait exprimer ses remerciements que par ses larmes. Bientôt le mari arrive et Monseigneur retourne seul à son palais.

"Une famille écossaise, composée de la mère et de sept enfants, cinq garçons et deux filles, qui avait abjuré l'hérésie au fort des Prairies, aujourd'hui Edmonton, grâce au dévouement apostolique du P. Lacombe, vint s'établir à St-Boniface." La mère tomba malade peu de temps après l'installation de l'Evêque dans sa cathédrale et le fit appeler. "A ma troisième visite, raconte le prélat à sa mère, je l'administrai. Bientôt après elle perdit connaissance" et mourut. "En apprenant cette mort, ma première pensée fut pour les enfants qui restaient sans appui, sans ami, sans parents. Le plus jeune enfant fut adopté par sa marraine, qui est fortunée; l'aîné était déjà en-

5. Encore sur la charité de l'évêque.

(1) Notes de Mgr Grandin.

gagé; nos bonnes Sœurs Grises voulurent bien se charger des deux filles, ” dont l’une devint religieuse dans le même couvent; “ je pris ici deux petits garçons qui sont pensionnaires à l’école des Frères. Restait un jeune homme de 13 ans; je voulais l’adopter aussi; mais voilà que Dieu veut le réunir à sa mère; il est mort hier en disant: “ Priez pour moi, je suis heureux de partir, le bon Dieu vient me chercher. ” Je l’avais administré deux ou trois heures auparavant (1). ” “ Plus tard deux des enfants de cette femme vinrent mourir à l’évêché, où Monseigneur leur prodigua les soins du meilleur des pères (2). ”

Dans une de ses tournées apostoliques, l’Evêque se trouvant à cheval aperçut au loin dans la prairie une petite cabane, d’où s’échappait un peu de fumée: ce qui indiquait qu’elle était habitée. Il s’y rend et y trouve un pauvre sauvage qu’une lèpre purulente et infecte tient relégué de toute habitation, privé par conséquent de tout secours. Emu d’une tendre compassion, il adresse au malheureux des paroles de consolation et d’espérance, puis retourne en toute hâte à l’évêché, et fait partir une voiture pour aller chercher le malade. Il lui fait de suite préparer une chambrette dans les dépendances de son palais. Là le pauvre malheureux est visité, consolé et assisté tous les jours jusqu’à sa mort par le compatissant prélat et reçoit les soins dévoués des bonnes Sœurs Grises, qui se trouvent soutenues et encouragées dans leur besogne rebutante à la nature par l’exemple de leur premier pasteur (3).

---

(1) *Saint-Boniface*, 19 décembre 1854

(2) Notes des Sœurs Grises.

(3) *Ibid.*



Vue de Winnipeg et de Saint-Boniface en 1855.



Archevêché de Saint-Boniface à la mort de Mgr Taché.

## CHAPITRE XVII.

TROISIÈME SÉJOUR A L'ILE-A-LA-CROSSE. 1855-1856.

Pembina et Saint-Joseph, quoique situés dans les Etats-Unis et faisant partie du diocèse de Saint-Paul, avaient toujours eu les relations les plus étroites avec la colonie de la Rivière-Rouge et continuaient d'être desservis par des missionnaires envoyés de Saint-Boniface. A la demande de Mgr Cretin, évêque de Saint-Paul, Mgr Taché visita ces missions au printemps de 1855. Il partit de Saint-Boniface pour cette visite le 3 mai et était de retour le 9 (1).

Visite à St-Joseph.

Le lendemain, il va " voir les autorités du pays pour leur faire modifier une loi qui était de nature à empêcher la sanctification du jour de l'Ascension (2)." Dès lors Mgr Taché jouissait d'une si grande considération auprès du gouvernement, que ses demandes étaient toujours reçues avec respect et ordinairement exécutées.

M. Laflèche revint du Canada à la fin de mai. Son retour réjouit vivement l'Évêque et tous les habitants de la Rivière-Rouge. Les esprits les plus soucieux des progrès de la foi donnaient alors une grande part de leurs sollicitudes aux missions du Nord-Ouest: ils avaient profité de la présence de M. Laflèche dans le Canada, pour lui demander un exposé général de l'état de ces missions, destiné à être imprimé avec d'autres études du même genre. L'humble missionnaire était persuadé que Mgr Taché aurait fait ce travail avec plus de perfection et d'autorité; il s'excusa d'abord, mais comme les sollicitateurs n'avaient pas le temps d'attendre, il se rendit à leurs prières. Grâce à son travail, nous possédons les détails les plus précis sur l'état

Retour de M. Laflèche. Absence de M. Thibault.

(1) Lettre à Mgr. de Mazenod, *Saint-Boniface*, 10 mai 1855.

(2) *Ibid.*

du diocèse de Saint-Boniface au commencement de l'année 1855 (1).

Mais M. Lafèche n'avait pu aller voir la mère de son ami. " Je dis au bon Dieu, écrit celui-ci : Prends ce petit sacrifice et rends ma mère heureuse (2). "

M. Thibault demanda à son tour la permission de faire un voyage au Canada pour voir son vieux père. L'Évêque le lui permit (3).

Mgr venait de passer sept mois dans son église principale; il désirait porter de nouveau les grâces de l'épiscopat aux missions du Nord-Ouest. Le 4 juin, il fit ses adieux aux bonnes Sœurs Grises. Le 5 juin au matin, il embrassa les Pères Bermond et Maisonneuve, et les Frères des Ecoles chrétiennes. " Une foule nombreuse se pressait autour de la cathédrale; des larmes coulaient de bien des yeux; " le " cœur " du père, toujours si sensible " était profondément ému (4). " Pendant ce premier hiver passé à la Rivière-Rouge depuis qu'il était évêque, il avait pour jamais conquis toutes les affections et toute la confiance de son peuple: celui-ci ne peut plus le voir s'éloigner, même pour quelques mois seulement, sans verser des pleurs. Mais, ajoute l'Évêque, " la grande voix du devoir, toujours plus forte que celle de la nature, ajouta un nouveau sacrifice à ceux qu'elle m'a déjà imposés (5). "

Il se mettait en route pour l'Île-à-la-Crosse: c'était la troisième fois qu'il s'y rendait depuis son arrivée à la Rivière-Rouge, la seconde fois depuis qu'il était prince de l'Église.

Il emmenait dans les missions du nord le P. Grandin, déjà populaire à Saint-Boniface, qui " quoique jeune et sans expé-

(1) *Etat général des Missions du diocèse de Saint-Boniface, territoire de la Rivière-Rouge, 9 avril 1855.*

(2) Lettre à sa mère, *Saint-Boniface, 1er juin 1855.* — Collection de M. de la Broquerie-Taché.

(3) *Ibid.*

(4) Lettre à sa mère, *Île-à-la-Crosse, 23 juillet 1855.* — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 51.

(5) *Ibid.*

rience, avait su, pendant un séjour de neuf mois, se faire aimer, respecter et regretter de tous (1).” “Je regrette, écrit Mgr Taché au fondateur des Oblats, d'être obligé de l'éloigner d'ici, il y ferait tant de bien; mais nos chères missions sauvages sont dans un si grand besoin, que je suis obligé de sacrifier les intérêts de la population de Saint-Boniface (2).” “Sans respect pour les jeunes cheveux blancs de ce cher Père, écrit-il une autre fois, je lui ai assigné le plus froid de nos postes, celui d'Athabaska (3).” En effet, il n'y avait encore que deux missionnaires, les Pères Faraud et Grollier, dans l'immense bassin d'Athabaska-Mackenzie; les sauvages étaient bien disposés et demandaient avec instances les hommes de la prière: l'Evêque voulait profiter de ces bonnes dispositions et joindre aux deux missionnaires de ce district, un Père, faible, il est vrai, de santé, mais richement doué des dons de la nature et de la grâce.

Mgr Taché emmenait aussi aux missions du nord l'industriel F. Bowes, pour en construire et en orner les églises.

M. Laffèche accompagna son Evêque la première journée, pour visiter avec lui l'ancien bourgeois de l'Île-à-la-Crosse, M. MacKenzie, qui demeurait à six lieues de Saint-Boniface. Les deux amis passèrent la nuit chez leur ancien hôte. “Nous eûmes la douleur, raconte Mgr Taché, de le trouver au lit, dans les étreintes d'une goutte cruelle, qui ne lui permet pas le moindre mouvement. En nous voyant, cet aimable vieillard sembla oublier son mal pour ne se souvenir que de notre amitié, rire et plaisanter avec nous, comme il le faisait aux jours où il nous accordait si généreusement l'hospitalité. A la douleur de le voir souffrir, ajoute le pieux prélat, se joignit pour nous la peine cruelle de le voir approcher de son éternité sans qu'il y pense le moins du monde, pas plus que s'il n'y avait pas d'autre vie, pas plus que s'il n'avait pas d'âme. De grâce, bonne et tendre mère,

Visite à  
M. MacKenzie.

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, *Île-à-la-Crosse*, 25 juillet 1855. — Archives de la Maison générale des Oblats.

(2) Lettre à sa mère, 9 février 1855. *Ibid*

(3) Lettre à Mgr de Mazenod, 25 juillet 1855.

priez et faites prier pour ce pauvre monsieur. Sera-t-il dit que nous n'obtiendrons pas de la Sainte Vierge la conversion de celui qui a fait tant de bien à votre Alexandre et à notre chère mission? Recommandez-le à toutes les bonnes personnes de votre connaissance, et tous ensemble faisons une sainte violence au bon Dieu, afin que nous conduisions au ciel celui qui a fait tant de bien sur la terre et dont la conversion jetterait tant d'éclat sur notre sainte religion et la dévotion à l'Immaculée Mère de Dieu (1).”

Hélas! M. MacKenzie mourra en 1859, presque nonagénaire, visité jusque dans ses derniers jours par Mgr Taché, gardant toujours la même admiration pour les missionnaires catholiques et la même indifférence à embrasser leur foi.

Le lendemain, Mgr Taché prit congé de M. Laflèche, avec beaucoup d'émotion de part et d'autre, et il continua sa route avec le P. Grandin et le F. Bowes. Le voyage dura 41 jours. Comme dans les deux voyages précédents, il descendit la rivière Rouge, traversa le lac Winnipeg, s'arrêta à la Rivière-aux-Brochets ou Norway-House, où il reçut plusieurs lettres, une entre autres de Mgr de Mazenod, et y répondit. Traversant de nouveau le lac Winnipeg, il remonta la rivière Saskatchewan, puis la Grande Rivière aux Anglais, avec ses lacs multiples. “Dans les difficultés du voyage, racontait plus tard Mgr Grandin, j'ai vu Mgr Taché travailler de toutes ses forces; je l'ai vu dans les portages porter ses bagages. Je me souviens qu'une fois entre autres, après avoir porté moi-même je ne sais quel objet à l'extrémité du portage, retournant au point de départ, je rencontrai le prélat avec son lit emballotté et fixé sur sa tête. Je le priai de me laisser son fardeau. “Je ne vous croyais pas ambitieux. Père Grandin, dit-il: voilà bien que vous réclamez ma mitre!” Je ne m'attendais pas à cette objection, poursuivait Mgr Grandin: elle me déconcerta. Je lui laissai sa mitre et je m'en allai en chercher une autre.” Quand, dans les mauvais pas, il fallait

(1) Lettre à sa mère, *Ile-à-la-Crosse*, 25 juillet 1855.

ramer, prendre la perche pour avancer, l'Évêque était toujours prêt. Quelquefois le vent nous empêchait d'avancer: il en profitaît pour faire un point de couture à sa soutane ou à d'autres parties de son vestiaire. Nous ne pouvions dire la messe que le dimanche et les jours où il se rencontrait un portage à faire le matin. Le dimanche soir, nous disions le chapelet en commun, et Mgr de Saint-Boniface faisait une instruction, très courte et très pratique (1)."

Mgr Taché arriva à l'Île-à-la-Crosse le 16 juillet, "sans autre accident durant le voyage, écrit-il à sa mère, que d'avoir eu besoin quelquefois "d'un peu de boucane;" mais à la façon des sauvages, je m'endurcis sinon le cœur du moins la peau (2)."

"Beaucoup de sauvages étaient réunis à l'arrivée de l'Évêque; on lui fit une réception solennelle; le P. Végreville entonna un cantique en montagnais; tous les sauvages répondirent avec force; je répondis en sanglotant, raconte le P. Grandin: c'était la première fois que j'entendais chanter en sauvage (3)."

Nouvelle église  
et nouvelle  
maison des  
missionnaires.

Jusqu'alors les missionnaires et leur hôte divin avaient logé dans les pauvres masures bâties les premières années. Mgr Taché avait fait commencer en 1854, nous l'avons dit, la construction d'une église et plus récemment, celle d'un presbytère distinct à deux étages. L'église se trouvait très avancée, le presbytère moins.

La vieille église servait encore au culte: "elle était éclairée de quatre châssis de parchemin, dont deux peints en vert et deux en rouge; l'autel servait en même temps de meuble pour les ornements; le toit était recouvert d'écorce et de terre. La maison que les Pères habitaient était du même genre que la chapelle; elle se composait d'une grande salle pour la réception des sauvages et de deux cellules à l'extrémité (4)."

(1) Notes de Mgr Grandin.

(2) Lettre à sa mère, *Île-à-la-Crosse*, 23 juillet 1855.

(3) *Notes sur Mgr A. Taché, O. M. I.*

(4) *Ibid.*

L'arrivée de l'Evêque et du F. Bowes, habile menuisier, donna un nouvel élan aux constructions. Au bout de deux semaines, l'église fut en état d'être bénite et livrée au culte. Ce fut "une grande consolation" pour le prélat "de sortir le Saint Sacrement du réduit obscur où l'avait confiné, disait-il, sa "maladresse" et de "l'exposer dans un lieu plus convenable (1)." "Cette chapelle, ajoute-t-il, n'est pas certainement un monument archéologique;" comme "elle est belle cependant avec sa flèche argentine qui se dessine si gracieusement sur le fond de verdure de la forêt (2)!" "Je ne contemple jamais" cette flèche, "sans me sentir pénétré d'une vive émotion: si loin, au fond des bois, un élégant petit sanctuaire a un langage éloquent pour le cœur du missionnaire: aussi je ne saurais assez vous dire combien je remercie le bon Dieu de m'avoir mis en état de l'élever à sa gloire (3)."

Le presbytère ne put être achevé l'automne; Mgr Taché passa donc l'hiver dans la vieille maison, (4) qu'il qualifiait lui-même "d'épouvantablement pauvre (5)." Au printemps on put rendre le presbytère logeable et les missionnaires y transportèrent leur séjour.

Mgr Taché trouva les jardins moins prospères que les années précédentes. "Les vers, écrit-il à sa mère, ont fait une guerre à mort à nos pommes de terre, oignons, choux de Siam, etc." "Qu'y faire? ajoute-t-il. Remercier le bon Dieu de ce qu'il nous donne et le remercier encore de ce qu'il nous ôte." Mais "si notre jardin est vide, notre basse-cour est pleine; 21 messieurs habillés de soies en font l'ornement et feront, je l'espère, la con-

(1) Lettre à sa mère, *Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île à-la-Croix*, 1er janvier 1851. — Collection de M. de la Broquerie-Taché, n° 53.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Lettre du 23 juillet 1855.

solution de nos estomacs (1).” Deux petits porcs en effet, avaient été envoyés de Saint-Boniface à l’Ile-à-la-Crosse dans l’été de 1853 ; les missionnaires se félicitaient des résultats. Mais nourris au poisson seulement, ils contractèrent des maladies qui allèrent en augmentant et il fallut renoncer à leur élevage.

En arrivant à l’Ile-à-la-Crosse, Mgr Taché n’y trouva que le P. Végreville. Le P. Tissot en était parti, six semaines auparavant, pour se rendre au lac la Biche, en vue d’y commencer une grande entreprise que le prélat méditait depuis longtemps. Laissons-le nous exposer lui-même son plan. “Jusqu’à ce moment, dit-il dans les *Vingt années de Missions*, le transport des objets indispensables aux missionnaires s’était toujours fait sur les embarcations de l’honorable Compagnie de la Baie d’Hudson. La multiplicité de nos établissements, jointe aux exigences du commerce, pouvait, à un jour donné, créer des embarras, le mode de transport étant très difficile, et par conséquent très limité. On songea à fonder au lac la Biche un établissement sur une plus grande échelle, pour mettre à profit les avantages et les ressources de ce lieu, puis, par la suite, s’il en était besoin, organiser un système de transport qui aurait sans doute ses difficultés, mais offrirait au moins quelques garanties. Pour obtenir ce but, il fallait au lac la Biche des hommes doués d’une aptitude particulière pour la direction et le soin d’un matériel considérable de ferme, bestiaux... etc. : autant de choses en dehors, ce semble au premier aspect, de notre sainte vocation, mais, de fait, indispensables dans le pays où nous vivons. Ici, il faut non seulement que le missionnaire se suffise en tout, il lui faut de plus donner l’exemple aux autres, leur apprendre à développer les avantages de leur position, les ressources de leur pays, pour les préparer à changer leurs habitudes nomades et aventurières... Les Pères Maisonneuve et Tissot avaient prouvé pratiquement qu’ils étaient doués des qualités nécessaires à la fon-

Développement  
de l’établisse-  
ment du  
lac la Biche.

(1) Lettre du 23 juillet 1855.

Il termine ces détails par une plaisanterie : “Je ne sais pas si c’est du progrès, mais nous remplaçons la *saugerie* par la *co...rie*.”

dation d'un établissement tel qu'on en désirait un à Notre-Dame des Victoires (1)."

Parti de l'Île-à-la-Crosse le 11 juin, le P. Tissot arriva au lac la Biche le 24 du même mois (1), après avoir remonté tous les cours d'eau et traversé tous les lacs qui mènent au lac la Biche. "Il espérait y trouver le P. Rémas, qui y résidait auparavant, pour recevoir de lui les instructions nécessaires, tant pour le temporel que pour le spirituel. Mais ce Père était parti pour le lac Sainte-Anne (2)." Un voisin avait bu le vin de messe; d'autres avaient enlevé les vivres que le P. Rémas avait laissés, le peu de meubles qui s'y trouvaient, et jusqu'aux chevaux de la mission (3). Le P. Tissot ne trouva personne à N.-D. des Victoires, "ni fidèles, ni infidèles, ni domestiques, ni étrangers, personne", il ne trouva rien non plus, "et le pauvre Père resta seul pendant plusieurs semaines, savourant à satiété les amertumes et les délices de sa triste position (4)."

Le P. Maisonneuve, qui lui avait été assigné pour compagnon, partit de Saint-Boniface le 2 juillet et arriva au lac la Biche à la fin de septembre, après un voyage de près de trois mois. "Son arrivée réjouit beaucoup le P. Tissot, sans pourtant apporter à sa triste position tous les adoucissements désirables (5)." Mgr Taché, ayant connu leur grand dénuement, leur envoya les objets les plus indispensables à la vie.

Nous venons de voir le P. Rémas se rendre de Notre-Dame des Victoires au lac Sainte-Anne, où résidait déjà M. Lacombe.

Celui-ci sollicitait depuis longtemps la faveur d'être reçu parmi les Oblats. Le Vicaire de la Congrégation résolut de ne pas lui faire attendre plus longtemps cette grâce. Le P. Rémas était un religieux d'une tendre piété, d'une profonde humilité, d'une

(1) *Vingt années de Missions.....*, pp. 74-75.

(2) *Notice historique de la Mission de N.-D. des Victoires.* — Archives de l'archevêché de Saint-Boniface.

(3) *Ibid.*

(4) *Vingt années de Missions.....*, p. 75.

(5) *Ibid.*

ferveur constante et toujours égale à elle-même; Mgr Taché le donna pour maître de noviciat au P. Lacombe. Quelques-uns pourront trouver un peu extraordinaire qu'un noviciat soit fait parmi les travaux et les dérangements d'une mission placée au milieu des sauvages; Mgr de Mazenod lui-même, avait conseillé d'envoyer le P. Lacombe dans le Canada, pour lui faire faire au moins six mois de noviciat dans une maison régulière; mais il aurait fallu abandonner durant dix-huit mois une mission importante, dans laquelle l'Evêque n'avait personne à envoyer; il fut donc résolu que le P. Lacombe ferait son noviciat dans sa mission même, sous la direction du P. Rémas. Il en commença les exercices le 23 septembre 1855. Ce novice, écrit Mgr Taché au vénérable fondateur des Oblats, "pratique, au rapport de son Père maître, des vertus dignes des saints canonisés; ce qui ne m'étonne pas, d'après ce que je connais de lui (1)."

Nous avons vu le P. Grandin arriver à l'Ile-à-la-Crosse avec son Evêque. Il ne demeura à la mission de Saint-Jean-Baptiste que quatre jours. Le 20 juillet, il se remit en route pour Athabaska, où il arriva le 5 août. Sa venue apporta une grande joie aux Pères Faraud et Grollier et au F. Alexis: les quatre Oblats jouirent pendant quelques jours des douceurs de la vie commune à la mission de la Nativité.

Départ du  
P. Grandin  
pour Atha-  
baska.

Mais bientôt ils se séparèrent pour porter à un plus grand nombre d'âmes les bienfaits de leur ministère apostolique.

Départ du  
P. Grollier  
pour N.-D.  
des Sept-  
Douleurs.

Le P. Grollier partit le premier, dès le mois de septembre, pour se rendre à Notre-Dame des Sept-Douleurs et aller passer l'hiver avec ses chers Mangeurs de caribou.

Le 11 avril, le P. Faraud faisait à son tour ses adieux au P. Grandin et au F. Alexis, "chaussait ses raquettes, saisissait son fouet et criait à ses chiens: Marche! Puis Pani, Saresto ou quelques autres de la gentille race canine se rangeaient derrière les guides, traînant le petit bagage du missionnaire, qui allait

Visite du  
P. Faraud  
au Grand Lac  
des Esclaves  
et établisse-  
ment de la  
mission de  
St-Joseph.

(1) Lettre à Mgr de Mazenod, 17 janvier 1856. — Archives de la Maison générale des Oblats.

revoir le théâtre de ses travaux antécédents, visiter les excellents sauvages qu'il avait commencé à évangéliser en 1852 (1).”

Il fit une petite halte à la Rivière au Sel, chez un personnage devenu presque légendaire dans l'histoire des missions du Nord-Ouest, “le bon vieillard Beaulieu, autrefois la terreur des maîtres du pays, et aujourd'hui l'enfant soumis de l'homme de la prière, qu'il sert toujours avec empressement et générosité, versant des larmes sur les années passées dans l'infidélité, et s'efforçant par une vie admirable de foi et de piété, de racheter le temps perdu (2).” Il fut en effet baptisé par le P. Taché en 1848, quand il était déjà vieillard.

Puis le P. Faraud reprend sa marche à la raquette, et arrive péniblement au terme de son voyage, le Grand Lac des Esclaves, “cette autre mer intérieure dont les immenses proportions ne sont pas même soupçonnées de plusieurs géographes (3).”

Il s'arrête devant le fort Résolution. “Dans ces pays si profondément isolés, le moindre fait devient un événement. Un sauvage, un chien qui arrive, met en émoi tout un établissement. Que l'on juge par là des proportions que prend l'arrivée d'un missionnaire. Cette fois, pourtant, tout était silencieux au fort Résolution. L'officier de charge avait vu arriver le ministre du Seigneur; il était rentré dans ses appartements, en proie à un malaise extrême (4).”

Mgr Taché et ses missionnaires ont souvent loué publiquement la bienveillance des employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson envers eux. “M. J. A. (Anderson) (5) à la tête de l'immense district de la rivière MacKenzie, avait voulu se donner le triste privilège de faire exception

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 77.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

(5) Mgr Taché ne le nommait en 1866 que par la première lettre de son nom, A. Aujourd'hui, nous sommes plus libre, étant plus éloigné des événements.

à cette honorable règle. Après avoir déclaré aux missionnaires qu'il ne les recevrait pas dans son district, il avait défendu à ses sous-officiers de leur accorder l'hospitalité. Celui qui était en charge au fort Résolution se voyait dans la triste alternative ou de désobéir à son supérieur, ou de faire des grossièretés au Père qui arrivait; sa position était connue dans son établissement; c'est ce qui explique l'espèce de torpeur dans laquelle se trouvaient tous les gens du fort. La difficulté fut bientôt levée (1). "

Mgr Taché avait commencé par annoncer poliment à M. Anderson, son intention d'établir une mission fixe dans la région du Grand Lac des Esclaves. Mais, à cette nouvelle, le bourgeois avait montré beaucoup de mauvaise humeur. L'Évêque lui répondit "vivement et fortement: Il est plus juste d'obéir à Dieu qu'aux hommes." "Je m'attirai par là, écrit le prélat à Mgr de Mazenod, la disgrâce de ce monsieur; mais comme ses bonnes grâces ne me sont pas nécessaires pour aller au Ciel, je fis peu de cas de son mécontentement. J'écrivis à ce sujet au Gouverneur, qui me répondit d'abord à la façon des potentats, croyant probablement que je m'inclinerais humblement devant toutes ses assertions." Mais l'Évêque prit le ton des Apôtres et parla avec autorité à celui qui voulait l'intimider. Le Gouverneur modifia presque sur le ton des excuses les reproches qu'il faisait d'abord aux missions catholiques, et, au lieu de la vive opposition qu'il apportait d'abord à l'établissement d'une mission au Grand Lac des Esclaves, envoya "à Monseigneur Taché, une lettre de recommandation pour le commis du poste, lui enjoignant de traiter le missionnaire avec bonté et de le favoriser dans l'établissement de la mission (2). "

Le P. Faraud présenta au chef du fort Résolution la lettre obtenue du Gouverneur par l'Évêque. L'employé ne pouvait désobéir au Gouverneur pour plaire à un subalterne: il s'empressa de donner l'hospitalité au missionnaire. "Ce nuage qui sem-

---

(1) *Vingt années de Missions.....*, p. 78.

(2) Lettre à Mgr de Mazenod, 9 février 1855.